2022-23

UCO BRETAGNE NORD
UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST

FORMALISATION ADMINISTRATIVE CONTRAT D'ALTERNANCE

ON SIMPLIFIE TOUT !

NE CHERCHEZ PLUS

ENTRE
LE FUTUR ALTERNANT
&
L'EMPLOYEUR
L'UCO BN

EN PARALLÈLE, VOUS DEVEZ VOUS INSCRIRE EN FORMATION VIA LE SITE INTERNET.

5 ÉTAPES

1 FIN JUIN

Le service Relations Administratives de l'UCO BN envoie au futur alternant un formulaire à renseigner pour l'édition de la future convention.

2 DE FIN JUIN À SEPTEMBRE

Le futur alternant se rapproche de son futur employeur pour compléter les informations dans le formulaire, puis dépose les informations collectées sous Auriga.

3 DE JUILLET À OCTOBRE

Le service Relations Administratives de l'UCO BN édite la convention de formation et envoie un dossier complet par e.mail à l'employeur : convention, calendrier, maquette et informations pour compléter le Cerfa.

4 DÉLAIS : 5 JOURS

L'employeur complète et fait signer le Cerfa au futur alternant. Sous 5 jours après le début du contrat, il transmet la convention et le Cerfa signés à son OPCO. Il retourne la convention et une copie du Cerfa à l'UCO BN.

5 DE JUILLET À OCTOBRE

A réception de l'accord de prise en charge de l'OPCO le contrat est effectif.

LE CONTRAT D'ALTERNANCE EST OFFICIEL

CONTACT

CHARGÉE DE RELATIONS ADMINISTRATIVES
> Pascale CONAN :
pconan@uco.fr
02 96 44 46 46

LE SERVICE RELATIONS ADMINISTRATIVES DE L'UCO BN SERA FERMÉ DU 23 JUILLET AU 21 AOÛT 2022.

crédits Photos iStock / Document non contractuel